

SECTEUR DE FORMATION : 14 – MÉCANIQUE D'ENTRETIEN

MÉCANIQUE INDUSTRIELLE DE CONSTRUCTION ET D'ENTRETIEN (DEP 5399)

TABLEAUX D'HARMONISATION

TABLE DES MATIÈRES

Présentation	1
Programmes d'études en lien d'harmonisation	1
Information sur les tableaux d'harmonisation.....	2
Tableaux d'harmonisation interordres	3
Tableaux d'harmonisation intraordre	7
<i>Électricité</i>	<i>9</i>
<i>Mécanique industrielle de construction et d'entretien.....</i>	<i>9</i>
<i>Électromécanique de systèmes automatisés</i>	<i>10</i>
<i>Mécanique industrielle de construction et d'entretien.....</i>	<i>10</i>
<i>Mécanique industrielle de construction et d'entretien.....</i>	<i>11</i>
<i>Électromécanique de systèmes automatisés</i>	<i>11</i>
<i>Installation et entretien de systèmes de sécurité.....</i>	<i>12</i>
<i>Mécanique industrielle de construction et d'entretien.....</i>	<i>12</i>
<i>Mécanique industrielle de construction et d'entretien.....</i>	<i>13</i>
<i>Installation et entretien de systèmes de sécurité.....</i>	<i>13</i>
<i>Mécanique automobile.....</i>	<i>14</i>
<i>Mécanique industrielle de construction et d'entretien.....</i>	<i>14</i>
<i>Mécanique industrielle de construction et d'entretien.....</i>	<i>15</i>
<i>Mécanique automobile.....</i>	<i>15</i>
<i>Usinage.....</i>	<i>16</i>
<i>Mécanique industrielle de construction et d'entretien.....</i>	<i>16</i>

Présentation

L'harmonisation des programmes d'études professionnelles et techniques est une orientation ministérielle. Elle consiste à établir des similitudes et une continuité entre les programmes d'études du secondaire et du collégial, que ce soit dans un même secteur de formation ou dans des secteurs de formation différents, en vue d'éviter la duplication des offres de formation, de reconnaître les compétences acquises et de faciliter les parcours de formation.

L'harmonisation contribue à établir une offre cohérente de formation, en particulier à faire en sorte que les fonctions de travail auxquelles préparent les programmes d'études soient bien identifiées et distinguées. S'il arrive que l'exercice de ces fonctions nécessite l'acquisition de compétences communes, les travaux d'harmonisation permettent de les repérer. Toutefois, même en l'absence de compétences communes, les programmes d'études n'en sont pas moins harmonisés.

L'harmonisation est dite interordre lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'ordres d'enseignement différents, elle est intraordre lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'un même ordre d'enseignement et elle est intersectorielle lorsqu'elle porte sur des programmes d'études de secteurs de formation différents.

Les travaux menés dans une perspective d'harmonisation des programmes d'études permettent, notamment, et le cas échéant, la mise à jour de leur communauté de compétences. Les compétences partagées par deux programmes d'études ou plus et dont l'acquisition de l'une permet la reconnaissance de l'autre sont dites *communes*. Des compétences communes ayant le même énoncé et dont toutes les composantes sont le calque l'une de l'autre sont dites *identiques*; lorsque des compétences communes ne sont pas identiques, mais présentent un niveau de similitude tel qu'elles sont de valeur égale, elles sont dites *équivalentes*.

Les travaux d'harmonisation réalisés pour le programme d'études *Mécanique industrielle de construction et d'entretien* (DEP 5399) ont permis d'identifier des compétences communes avec d'autres programmes d'études.

Programmes d'études en lien d'harmonisation

Le programme d'études *Mécanique industrielle de construction et d'entretien* (DEP 5399) présente des compétences communes avec les programmes d'études suivants :

- Électricité (DEP 5295);
- Électromécanique de systèmes automatisés (DEP 5388);
- Installation et entretien de systèmes de sécurité (DEP 5296);
- Mécanique automobile (DEP 5298);
- Usinage (DEP 5371).

Information sur les tableaux d'harmonisation

Dans ce document, les résultats des travaux d'harmonisation sont présentés sous forme de tableaux et sont regroupés selon les rubriques suivantes : les tableaux d'harmonisation interordres qui font l'objet de la première partie et les tableaux d'harmonisation intraordre qui sont regroupés dans une deuxième partie.

Chaque tableau se divise verticalement en deux sections et met en lien deux programmes d'études, le programme de référence¹ et un programme avec lequel il a des compétences communes. Pour chacun de ces programmes, le tableau présente les éléments d'identification qui sont le titre, le type de sanction, le code du programme, l'année d'approbation, son nombre de compétences, la durée totale de formation, les énoncés de compétences communes et leur code respectif.

Lorsque les compétences communes entre deux programmes d'études ne sont pas identiques, mais équivalentes, elles donnent lieu à deux tableaux distincts qui sont présentés l'un à la suite de l'autre. Le premier tableau présente les compétences qui peuvent être reconnues à la personne issue du programme de référence et qui s'inscrit dans le programme harmonisé au programme de référence; à l'inverse, le second tableau présente les compétences qui peuvent être reconnues à la personne issue du programme harmonisé au programme de référence et qui s'inscrit dans le programme de référence.

Le programme d'études dont est issue la personne et dans lequel elle a acquis une ou des compétences est dit « programme de provenance »; le programme d'études dans lequel la personne souhaite poursuivre sa formation et se faire reconnaître les compétences déjà acquises est dit « programme de destination ». Dans chacun des tableaux, la section de gauche est réservée au programme de provenance et la section de droite est réservée au programme de destination.

Avant chaque tableau, le programme de provenance et le programme de destination sont identifiés et un court texte rend explicite le cheminement de la personne à l'intérieur de ces deux programmes d'études.

IMPORTANT :

Ne pas oublier de prendre en compte tous les codes des compétences des programmes d'études encore en vigueur suivants :

Code	Énoncé de la compétence	Code	Énoncé de la compétence
254991	Se situer au regard des organismes de l'industrie de la construction	255001	Se situer au regard des organismes de l'industrie de la construction
254991	Se situer au regard des organismes de l'industrie de la construction	302851	Se situer au regard des organismes de la construction
254992	Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité et à l'intégrité physique sur les chantiers de construction	255002	Appliquer des règles de santé et de sécurité sur les chantiers de construction

¹ Le programme de référence est celui pour lequel est spécifiquement rédigé le document d'accompagnement.

Tableaux d'harmonisation interordres

Informations à venir

Tableaux d'harmonisation intraordre

Programme de provenance : *Électricité*
2006

Programme de destination : *Mécanique industrielle de construction et d'entretien*
2024

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme *Électricité* peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme *Mécanique industrielle de construction et d'entretien*, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

<i>Électricité</i> 2006 DEP – 5295 24 compétences, 1 800 heures		Mécanique industrielle de construction et d'entretien 2024 DEP – 5399 26 compétences, 1 800 heures	
Code	Énoncé de la compétence	Code	Énoncé de la compétence
283453	Travailler en hauteur et manutentionner du matériel	282962	Exploiter de l'équipement d'accès, de levage et de manutention
283622	Se préparer au marché du travail	283111	Préparer son cheminement professionnel

Lorsque le programme de provenance est *Mécanique industrielle de construction et d'entretien* et que le programme de destination est *Électricité*, il n'y a aucune compétence jugée commune entre ces programmes.

Programme de provenance : *Électromécanique de systèmes automatisés*
2024

Programme de destination : *Mécanique industrielle de construction et d'entretien*
2024

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme *Électromécanique de systèmes automatisés* peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme *Mécanique industrielle de construction et d'entretien*, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

Électromécanique de systèmes automatisés 2024 DEP – 5388 21 compétences, 1 800 heures		Mécanique industrielle de construction et d'entretien 2024 DEP – 5399 26 compétences, 1 800 heures	
Code	Énoncé de la compétence	Code	Énoncé de la compétence
282928	Dépanner des circuits électriques de courant alternatif (CA) monophasés et de courant continu (CC).	398596	Diagnostiquer des problèmes électriques sur de l'équipement industriel.
283097	Dépanner des systèmes automatisés	398614	Effectuer la réparation de systèmes automatisés
283085	Appliquer le programme de maintenance planifiée de systèmes automatisés.	398634	Appliquer le programme de maintenance préventive d'équipement industriel.

Programme de provenance : *Mécanique industrielle de construction et d'entretien*
2024

Programme de destination : *Électromécanique de systèmes automatisés*
2024

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme *Mécanique industrielle de construction et d'entretien* peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme *Électromécanique de systèmes automatisés*, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

Mécanique industrielle de construction et d'entretien 2024 DEP – 5399 26 compétences, 1 800 heures		Électromécanique de systèmes automatisés 2024 DEP – 5388 21 compétences, 1 800 heures	
Code	Énoncé de la compétence	Code	Énoncé de la compétence
398535	Effectuer le démontage, le montage et l'ajustement d'arbres, de roulements, de paliers et de coussinets	283016	Effectuer la maintenance et le dépannage de systèmes mécaniques
et			
398557	Effectuer la maintenance et la réparation de dispositifs mécaniques de transmission de mouvement		
et			
398656	Effectuer le dépannage d'équipement industriel		
398568	Couper, assembler et souder des métaux	282955	Couper et souder des métaux

Programme de provenance : *Installation et entretien de systèmes de sécurité*
2005

Programme de destination : *Mécanique industrielle de construction et d'entretien*
2024

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme *Installation et entretien de systèmes de sécurité* peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme *Mécanique industrielle de construction et d'entretien*, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

Installation et entretien de systèmes de sécurité 2005 DEP – 5296 25 compétences, 1 485 heures		Mécanique industrielle de construction et d'entretien 2024 DEP – 5399 26 compétences, 1 800 heures	
Code	Énoncé de la compétence	Code	Énoncé de la compétence
297541	Utiliser des moyens de recherche d'emploi	283111	Préparer son cheminement professionnel

Programme de provenance : *Mécanique industrielle de construction et d'entretien*
2024

Programme de destination : *Installation et entretien de systèmes de sécurité*
2005

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme *Mécanique industrielle de construction et d'entretien* peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme *Installation et entretien de systèmes de sécurité*, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

Mécanique industrielle de construction et d'entretien 2024 DEP – 5399 26 compétences, 1 800 heures		Installation et entretien de systèmes de sécurité 2005 DEP – 5296 25 compétences, 1 485 heures	
Code	Énoncé de la compétence	Code	Énoncé de la compétence
283111	Préparer son cheminement professionnel	297541	Utiliser des moyens de recherche d'emploi

Programme de provenance : *Mécanique automobile*
2005

Programme de destination : *Mécanique industrielle de construction et d'entretien*
2024

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme *Mécanique automobile* peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme *Mécanique industrielle de construction et d'entretien*, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

Mécanique automobile 2005 DEP – 5298 29 compétences, 1 800 heures		Mécanique industrielle de construction et d'entretien 2024 DEP – 5399 26 compétences, 1 800 heures	
Code	Énoncé de la compétence	Code	Énoncé de la compétence
343671	Effectuer une démarche de recherche d'emploi	283111	Préparer son cheminement professionnel

Programme de provenance : *Mécanique industrielle de construction et d'entretien*
2024

Programme de destination : *Mécanique automobile*
2005

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme *Mécanique industrielle de construction et d'entretien* peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme *Mécanique automobile*, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

Mécanique industrielle de construction et d'entretien 2024 DEP – 5399 26 compétences, 1 800 heures		Mécanique automobile 2005 DEP – 5298 29 compétences, 1 800 heures	
Code	Énoncé de la compétence	Code	Énoncé de la compétence
398568	Couper, assembler et souder des métaux	343433	Effectuer des travaux de chauffe, de soudage et de coupage
283111	Préparer son cheminement professionnel	343671	Effectuer une démarche de recherche d'emploi

Programme de provenance : *Usinage*
2021

Programme de destination : *Mécanique industrielle de construction et d'entretien*
2024

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme *Usinage* peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme *Mécanique industrielle de construction et d'entretien*, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

Usinage 2021 DEP – 5371 24 compétences, 1 800 heures		Mécanique industrielle de construction et d'entretien 2024 DEP – 5399 26 compétences, 1 800 heures	
Code	Énoncé de la compétence	Code	Énoncé de la compétence
374196	Effectuer des opérations de base au tour	282986	Effectuer des travaux d'usinage sur des machines-outils
et			
374208	Effectuer des opérations de base à la fraiseuse		

Lorsque le programme de provenance est *Mécanique industrielle de construction et d'entretien* et que le programme de destination est *Usinage*, il n'y a aucune compétence jugée commune entre ces programmes.